

MINUTES OF THE MEETING

DATE: 09/12/2021

HOURS: 16h00-17h30

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
1. Approval agenda and report		
1.1 Report Previous meeting (<i>approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport goedgekeurd • Rapport approuvé
1.2 Agenda (<i>approval</i>)	Ajout point emergency break écoles (site web sciensano)	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda goedgekeurd • Agenda approuvé
1.3 RMG Dashboard (<i>information</i>)		
2. Situation overview (information)		
2.1 Epidemiological overview (Information – Sciensano)	<p>Sciensano a présenté la dernière update de l'aperçu épidémiologique.¹</p> <p>Pour ce qui est des clusters, il n'y a plus de données rapportées pour les écoles en FWB et Sciensano ne dispose pas encored'informations relatives aux emergency break. Sciensano se base sur les données fournies par les communautés (AZG/AVIQ/COCOM) pour l'identification des clusters dans les établissements scolaires (personnes rapportées dans le collectivity tool qui deviennent positives).</p> <p>Le lien épidémiologique est établi sur base du nombre de personnes positives dans un certain laps de temps (2 cas au même endroit) même si elles ne sont pas forcément la cause d'infection l'une de l'autre.</p> <p>Il est frappant d'observer que l'incidence chez les personnes vaccinées est plus élevée que celle chez les non-vaccinés. Il existe plusieurs</p>	<p>Le RMG valide l'aperçu épidémiologique du RAG</p> <p>De RMG valideert de epidemiologische update van de RAG.</p>

¹ [COVID-19 - Situation épidémiologique | Coronavirus Covid-19 \(sciensano.be\)](#)

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>explications à cela, parmi lesquelles <i>l'affaiblissement du vaccin</i> et une différence dans les contacts entre personnes vaccinées et non vaccinées, bien que cela soit difficile à interpréter. Si cette différence s'explique par <i>un affaiblissement du vaccin</i>, c'est un signal fort qu'il faut administrer une dose booster.</p> <p>Actuellement, il est conseillé d'administrer une dose booster après la primo-vaccination ARNm au bout de 6 mois ; dans de nombreux pays, cet intervalle est de 5 mois, ce qui est une donnée artificielle dans une certaine mesure. Pour cette raison, et pour contrer le variant Omicron, la Flandre propose de raccourcir l'intervalle de 6 mois. Sciensano souligne que la rapidité n'est pas nécessairement synonyme d'amélioration, car la protection offerte par le vaccin pourrait être moins durable si l'intervalle est trop court. Les données actuelles sur ce variant sont par ailleurs très limitées. En outre, il faut en tenir compte au niveau opérationnel, car le déploiement de la dose booster bat son plein et cela pourrait causer des problèmes d'organisation et de communication. Cette question s'adresse au Conseil supérieur de la santé et sera également examinée par la Task force sur la vaccination. Le 9 décembre dernier, l'AEM a donné son approbation pour raccourcir l'intervalle à 3 mois.</p> <p>Concernant le variant Omicron, on n'est pas encore certain de la timeline (vs timeline delta). On a réagi plus rapidement cette fois et il y a plus de mesures en place, donc on peut espérer que l'évolution soit plus lente. Mais cela dépendra de la contagiosité du variant.</p>	
<p>3. Prevention</p>		
<p>3.1 Omicron - analysis, tracing and information flow (<i>Update - FPS Public health</i>)</p>	<p>Le 8 décembre s'est tenue une concertation entre les Communautés, le Commissariat, la Task force Testing, le CIF Testing & Tracing, Sciensano et le CNR afin d'harmoniser le flux d'informations sur le variant Omicron. Bien que cela ne relève pas de ses missions, le CNR fait du contact tracing. Il faut par ailleurs noter que certaines personnes ont été contactées deux fois, ce qui remet en question la valeur ajoutée de ce contact tracing.</p>	<p>Sciensano présentera la semaine prochain un avis RAG pour définir les seuils ou indicateurs à partir desquels des mesures spécifiques au variant omicron n'auront plus lieu d'être au vu de la circulation accrue.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>L'OCC du 3 décembre a approuvé en grande partie la proposition du RMG portant sur le retour des voyageurs et Omicron. Les voyageurs de retour d'une zone rouge qui ne figure pas sur la liste blanche devront être soumis à deux tests PCR. En outre, les informations sur tous les tests PCR où la non détection du gène S est observée seront communiquées aux Communautés en vue du contact tracing intensif et « backwards », et les laboratoires seront davantage sensibilisés pour communiquer directement sur ces cas.</p> <p>Seul 1 laboratoire sur 4 peut détecter le drop-out du gène S (N.B. : les drop-out du gène S ne sont pas tous Omicron, cela peut aussi arriver pour le Delta), mais selon le CNR, cela est suffisant car cela donne une image représentative de la présence du variant Omicron en Belgique. Bien que de ce fait, un certain nombre de cas Omicron nous échappent très probablement, on ne peut pas augmenter à ce niveau-là. Une combinaison de détection, de contact tracing intensif et de mesures non pharmaceutiques pourrait constituer un filet de sécurité suffisant pour freiner davantage l'importation et la propagation du variant Omicron.</p> <p>Le CNR surveille le variant Omicron au niveau international et coopérera avec l'ECDC pour mener des recherches sur le variant.</p> <p>Compte tenu du coût élevé et de la charge de travail que représente le contact tracing intensif pour les cas Omicron, il est important de définir à quel moment cette recherche n'est plus utile sur le plan scientifique. À mesure que la proportion de cas manqués augmente, cela est moins utile (à discuter au RAG épidémio la semaine prochaine).</p> <p>Le secrétariat du RMG a été invité à fournir régulièrement une brève mise à jour sur le variant Omicron et à la diffuser au sein du réseau RMG afin que tous les acteurs clés reçoivent les mêmes informations.</p> <p>Un cas Omicron confirmé signifie un cas qui a été confirmé par séquençage du génome.</p>	<p>Il est demandé à Sciensano d'indiquer de quelles infos ils ont besoin pour procéder à une analyse du variant omicron (symptômes cliniques, aperçu cas, âge...). Il est demandé aux communautés et NRC de leur transmettre les données requises. Un aperçu descriptif des cas diagnostiqués à ce jour est demandé.</p> <p>Dans le contexte du variant omicron, pour le moment aucun changement n'est envisagé concernant la stratégie de quarantaine pour la population générale. En cas de HRC avec un cas suspecté/confirmé omicron, par principe de précaution, les inspecteurs d'hygiène régionaux pourront statuer temporairement qu'une quarantaine de 10j est nécessaire indépendamment du statut vaccinal de la personne en question. Cette mesure sera réévaluée sur base d'une analyse du RAG epidemio.</p> <p>Le RMG souligne que dans le cadre du variant omicron, il est important que la campagne de vaccination booster se déroule le plus rapidement possible, tout en restant en cohérence avec les recommandations scientifiques sur le timing à respecter. Il est demandé au CSS d'évaluer si un intervalle plus court pour la vaccination de rappel pourrait ou non être envisagé en toute sécurité au vu du contexte VOC omicron actuel.</p> <p>Le secrétariat RMG fournira un update régulier concernant l'évolution du variant omicron en Belgique. Les membres sont invités à donner leur</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>En Flandre et en Wallonie, les contacts à haut risque de cas du variant Omicron sont soumis à une quarantaine plus longue de 10 jours même s'ils sont vaccinés.</p> <p>À Bruxelles, ce n'est pas le cas. Le RMG discute de la valeur ajoutée d'une quarantaine plus stricte ou plus longue pour les contacts à haut risque des cas Omicron. Sciensano souligne que dans les cas de transmission communautaire, il est relativement tard lorsqu'on sait qu'il s'agit d'un cas du variant Omicron (si l'on attend le résultat du séquençage).</p> <p>Il est donc peu utile d'appliquer une stratégie différente pour les cas d'Omicron et les renforcements devraient s'appliquer à la population générale.</p> <p>Les interventions non pharmaceutiques restent elles aussi importantes. La Commission européenne recommande une quarantaine de 14 jours pour les cas du variant Omicron, même vaccinés. L'OMS estime qu'il n'y a pas suffisamment de preuves que les restrictions de voyage et les contrôles aux frontières contribuent à freiner les variants et que leur impact social est beaucoup plus important. Il existe des preuves scientifiques de l'utilité du dépistage (avec ou sans quarantaine) des voyageurs (voir les avis précédents du RAD).</p> <p>La Flandre souligne l'importance d'une politique stable, même si l'on doit faire preuve de la prudence nécessaire compte tenu du niveau élevé actuel d'infections et de l'occupation des unités de soins intensifs, et de l'arrivée possible de la grippe.</p> <p>On espère que le bon déroulement de la campagne de la dose booster pourra contrecarrer cette tendance et il est souhaitable d'administrer le booster encore plus rapidement aux personnes qui y ont droit.</p> <p>Il est important d'assurer la cohérence et la clarté des politiques et d'éviter autant que possible de mener des politiques différentes entre les entités fédérées. Il y a actuellement peu de volonté politique et de désir au sein de la population de renforcer les règles actuelles.</p>	<p>feedback et partager leurs infos pour nourrir ce document.</p> <p>-----</p> <p>Sciensano zal volgende week een RAG-advies presenteren aangaande drempels of indicatoren die (kunnen) aangeven wanneer specifieke maatregelen voor de omicron-variant niet langer nuttig zouden zijn.</p> <p>Sciensano wordt gevraagd aan te geven welke informatie zij nodig hebben in het kader van een analyse van de omicron-variant (klinische symptomen, overzicht van het geval, leeftijd...). De gemeenschappen en het NRC worden verzocht de vereiste gegevens te verstrekken. Er wordt alvast verzocht om een beschrijvend overzicht van de tot dusver gediagnosticeerde gevallen.</p> <p>In het kader van de omicron-variant wordt voorlopig geen wijziging overwogen in de quarantainestrategie voor de algemene bevolking. In geval van HRC met een vermoed/bevestigd omicron-geval kunnen de regionale hygiëne-inspecteurs uit voorzorg tijdelijk bepalen dat een quarantaine van 10 dagen noodzakelijk is, ongeacht de vaccinatiestatus van de betrokken persoon. Deze maatregel zal opnieuw worden beoordeeld op basis van een analyse van de RAG-epidemie.</p> <p>De RMG onderstreept dat in de context van de omicron-variant het van belang is dat de boostervaccinatiecampagne zo snel mogelijk</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>Pour l'instant, la stratégie de test ne change pas pour la population générale, les règles de l'OCC continuent de s'appliquer. Par principe de précaution, les services de santé régionaux peuvent provisoirement décider d'imposer une quarantaine plus longue dans le contexte du variant Omicron en attendant des preuves plus scientifiques sur Omicron.</p>	<p>plaatsvindt, met respect voor de wetenschappelijke aanbevelingen over het tijdsinterval. De HGR wordt verzocht na te gaan of een korter interval voor de herhalingsvaccinatie al dan niet veilig kan worden overwogen in deze context.</p> <p>Het RMG secretariaat zal met regelmaat verslag uitbrengen over de evolutie van de omicronvariant in België. De leden wordt verzocht feedback te geven en informatie te delen om dit document te voeden.</p>
<p>3.2 Exemptions for healthcare professionals</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Scope of the exemption (<i>Feedback – Federated entities</i>) ➤ test strategy healthcare staffing - precarious manpower and HRCs whose index is a family member (<i>Discussion – Vlaanderen</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Scope of exemption <p>Il y avait une certaine ambiguïté quant à la portée de l'exemption de quarantaine pour le personnel de soins. Les professions de soins existantes et régularisées au niveau fédéral ont été cartographiées, y compris les aides-soignants tels que définis dans la réglementation existante sur les aides-soignants. Afin de garder la réglementation simple et flexible, il est proposé d'inclure la liste complète dans l'exception.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Test strategy healthcare staffing - precarious manpower and HRCs whose index is a family member <p>L'exception ne s'applique pas si le patient index est une personne de la même famille, ce qui cause des difficultés et des échecs sur le terrain. Sciensano souligne que le taux de positivité pour ce groupe de contacts à haut risque est élevé. En outre, les contacts domestiques sont testés le plus rapidement possible dans la pratique et le nombre de jours perdus par quarantaine n'est pas trop important.</p>	<p>Concernant l'application de l'exception à la quarantaine pour le personnel de soins, le RMG s'est prononcé en faveur de se baser sur la liste des professions de soins réglementées au niveau fédéral afin de définir son scope : Professions réglementées des soins de santé en Belgique SPF Santé publique (belgium.be)</p> <p>Concernant les exceptions pour les HRC professionnels de soins, l'exception est maintenue telle qu'elle est. A savoir qu'un HRC vivant sous le même toit qu'un cas index ne peut pas bénéficier d'une exception à la quarantaine.</p> <p>-----</p> <p>Wat de toepassing van de uitzondering op de quarantaine betreft voor zorgpersoneel, heeft de RMG besloten de lijst van de federaal gereguleerde beroepen in de gezondheidszorg te gebruiken om de scope te bepalen https://www.health.belgium.be/nl/gezondheid/zorg-</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
		<p>voor-jezelf/patiententhemas/grensoverschrijdende-gezondheidszorg/de-zorgaanbieders-0</p> <p>➤ Wat betreft de uitzondering voor het zorgpersoneel in het kader van een HRC die onder hetzelfde dak leeft als het indexgeval, beslist de RMG dat de huidige uitzondering behouden blijft en deze dus niet toegepast kan worden in dat betreffend geval.</p>
4. Surveillance and detection		
5. Health care		
6. Stocks and shortages		
7. Communication		
8. International		
8.1 Application of hotel quarantine abroad (<i>Feedback – IBRI</i>)	<p>Le secrétariat RMG a partagé avec les membres un aperçu des pays européens imposant une quarantaine à l'hôtel aux voyageurs sous certaines conditions.</p> <p>Le secrétariat RMG contactera trois pays pour planifier une réunion afin d'aborder ces aspects plus en profondeur (scope, difficultés, goed practices, exceptions, vaccinés/non-vaccinés, frais, enfants...):</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ France ➤ UK ➤ un pays dont le gouvernement prend en charge le coût de la quarantaine à l'hôtel <p>Les entités sont invitées à faire part des aspects qu'il souhaitent être pris en compte lors de ces prises de contact.</p>	<p>Le secrétariat RMG contactera deux pays pour organiser une réunion afin d'analyser le sujet plus en profondeur (difficultés rencontrées, goed practices, aspect financier...)</p> <p>Les entités sont invitées à faire part des aspects qu'ils souhaitent dont on tienne compte lors de cette future concertation. Feedback est le bienvenu jusqu'à vendredi le 17/12.</p> <p>-----</p> <p>Het secretariaat van de RMG zal een overleg organiseren met enkele landen om een grondige analyse uit te voeren (ondervonden moeilijkheden, goede praktijken, financiële aspecten, enz.)</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
		De entiteiten wordt verzocht aan te geven met welke aspecten zeker meegenomen dienen te worden in dit overleg. Feedback kan gegeven worden tot vrijdag 17/12.
<p>8.2 EC - The urgency of implementing swift and targeted public health measures to slow down and contain the spread of the SARS-CoV2 Omicron variant of concern (<i>Discussion</i>)</p>	<p>Les règles en vigueur en Belgique sont en phase avec les recommandations européennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation en RMG du système de surveillance des eaux usées sera prévue prochainement - La question d'un test PCR avant de voyager, y compris au sein de l'UE, est en attente de décision européenne. - On arrive à séquencer le nombre d'échantillons positifs nécessaires pour détecter une circulation de 1 % de la variante Omicron dans leur population - Le protocole permet un séquençage en cas d'outbreak - Recommandation EU : prévoir suffisamment de capacité de tracing - 'While waiting confirmation results primary contacts, start CT secondary HRC': difficile à mettre en oeuvre - Transport Publicque réduit grâce au télétravail - Super spreading events limités en intérieur mais pas en extérieur. - Transmettre comme message à la TF testing que la campagne booster doit se dérouler aussi vite que possible. - Demander update service de communication <p>Le RMG souligne l'importance des Public Health and Social Measures (PHSM) dans le cadre du variant omicron et souligne le fait que cela doit être pris en compte en cas d'éventuelles décisions à ce sujet.</p>	<p>Les règles en vigueur en Belgique sont en phase avec les recommandations européennes. Le RMG souligne l'importance des Public Health and Social Measures (PHSM) dans le cadre du variant omicron et souligne le fait que cela doit être pris en compte en cas d'éventuelles décisions à ce sujet.</p> <p>-----</p> <p>De regels in België zijn in overeenstemming met de Europese aanbevelingen. De RMG onderstreept het belang van Public Health and Social Measures (PHSM) in het kader van de omicron-variant en benadrukt dat hiermee rekening moet worden gehouden bij eventuele beslissingen hieromtrent.</p>
<p>9. Date next meeting / agenda (<i>approval</i>)</p>	<p>➤ La TF a demandé que le RAG testing se prononce sur les autotests</p>	<p>De volgende RMG-vergadering zal doorgaan op jeudi 16/12/2021 van 16u tot 18u.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le RAG et le GEMS ont été invités à revoir les niveaux d'alerte actuels en vue de l'élaboration du baromètre. Il est demandé de travailler avec trois niveaux plutôt que cinq. ➤ Il est demandé aux régions/communautés/NRC de transmettre leurs éventuelles questions/information concernant le variant omicron au secrétariat pour aborder cela jeudi <p>Le secrétariat RMG attire l'attention sur le fait qu'il a été convenu entre tous les organes de réunions de ne pas se réunir durant les vacances de Noël. Il est demandé aux membres de faire part à temps de leur point d'agenda s'ils souhaitent qu'ils soient abordés avant/après ce 'break'.</p>	<p>La prochaine réunion aura lieu le jeudi 16/12/2021 de 16h à 18h.</p>
<p>10. AOB</p>		
<p>10.1. Suspicion of Lassa in Vilvoorde/Antwerp</p>	<p>Un passager de la Sierra Leone était malade dans l'avion, avec suspicion du virus Lassa. Finalement, le passager s'est révélé négatif au virus Lassa. Cette situation a mis en évidence le manque actuel de capacité en soins intensifs pour les maladies hautement contagieuses. Un hôpital partenaire de Düsseldorf, considéré comme plan B, s'est retrouvé dans la même situation et n'a pu offrir aucune aide. Ce fait devra faire partie des réflexions futures.</p>	
<p>10.2. Fermeture d'école (ce qui est écrit sur sciensano) – emergency break</p>	<p>L'arbre décisionnel sur le site de Sciensano mentionne qu'une fermeture d'école peut être envisagée si plus de 3 cas et >25% des classes concernées.</p> <p>Le seuil ici ne veut pas dire que des que 25% des classes sont touchées il FAUT fermer l'école, mais à partir de ce seuil là on peut évaluer si une fermeture est nécessaire. C'est un seuil minimal, pour éviter qu'en dessous on ferme des écoles (comme c'était parfois le cas). Donc il n'est pas nécessaire d'apporter une modification au schéma.</p>	

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>Si l'on soupçonne une circulation plus importante une testing peut être envisagé.</p> <p>Les entités vont clarifier auprès de leurs collaborateurs ces aspects.</p>	

Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Callens	Michiel	Vlaanderen	michiel.callens@vlaanderen.be
Corman	Karin	Communauté Germanophone	karin.cormann@dgov.be
Cornelissen	Laura	Sciensano	Laura.Cornelissen@sciensano.be
De Mets	Lara	FOD Volksgezondheid	lara.demets@health.fgov.be
Detaille	Emilie	Cabinet Morreale	emilie.detaille@gov.wallonie.be
Doms	Kurt	FOD Volksgezondheid	kurt.doms@health.fgov.be
Gijs	Geert	Commissariat	Geert.Gijs@commissariat.fed.be
Haulotte	Delphine	FWB	delphine.Haulotte@gov.cfwb.be
Hitabatuma	Vincent	FWB	Vincent.HITABATUMA@gov.cfwb.be
Henry	Anne-Claire	Fédération Wallonie Bruxelles	anne-claire.henry@one.be
Kalimira	Nyota (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	nyota.kalimira@health.fgov.be
Martens	Tina	Brussels	tmartens@gov.brussels
Moulart	Jean	Brussels	jmoulart@gov.brussels
De Ridder	Ri	Cabinet Vandenbroucke	ri.deridder@vandenbroucke.fed.be
van de Konijnenburg	Cecile	FOD Volksgezondheid	cecile.vandekonijnenburg@health.fgov.be
Lernout	Tinne	Sciensano	Tinne.Lernout@sciensano.be